

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/TBT/CS/N/45

11 juillet 1996

(96-2710)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

Conformément au paragraphe C du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes figurant à l'Annexe 3 de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, "les organismes à activité normative qui auront accepté ou dénoncé le présent Code en adresseront notification au Centre d'information ISO/CEI à Genève". La notification ci-après, transmise au Secrétariat par le Centre d'information ISO/CEI, est distribuée aux Membres pour information.

NOTIFICATION AU TITRE DU PARAGRAPHE C DU CODE DE PRATIQUE DE L'OMC CONCERNANT LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

(Notification d'acceptation du Code de pratique de l'OMC concernant
les obstacles techniques au commerce)

Pays/Territoire douanier/Arrangement régional: <u>EQUATEUR</u>
Nom de l'organisme à activité normative: Instituto Ecuatoriano de Normalización - INEN (Institut équatorien de normalisation)
Adresse de l'organisme à activité normative: Baquerizo Moreno 454 y Avenida 6 de Diciembre, Quito-Equateur
Téléphone: + (593 2) 50.18.85 Téléfax: + (593 2) 56.78.15 Télex: - + (593 2) 50.18.91
Courrier électronique: INEN 1 INEN.gov.ec
Type d'organisme à activité normative: <input checked="" type="checkbox"/> institution du gouvernement central <input type="checkbox"/> institution publique locale <input type="checkbox"/> organisme non gouvernemental
Champ des activités normatives actuelles et prévues: <ul style="list-style-type: none">- Etablissement et adoption de normes techniques- Développement et certification de la qualité- Application du système international des unités- Contrôle métrologique- Protection des consommateurs
Date: 24 juin 1996